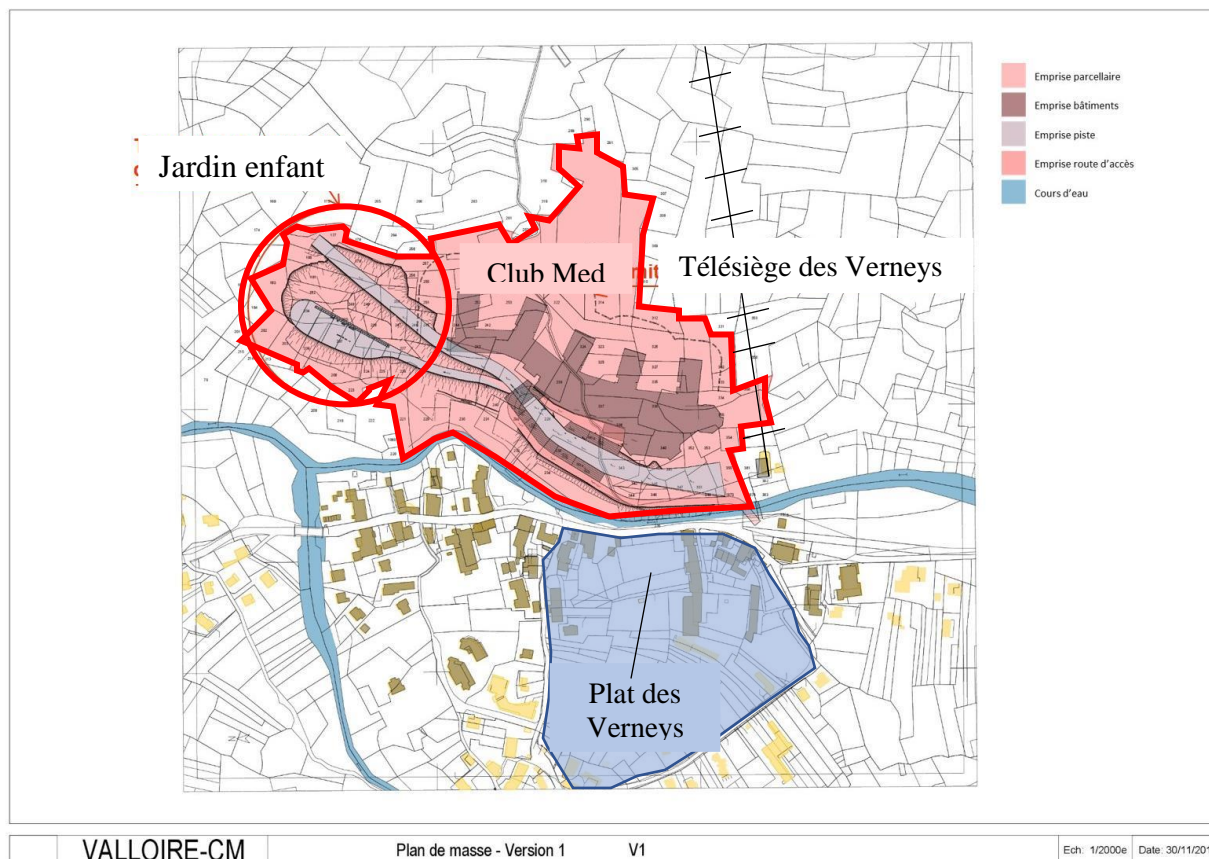


Projet du Club Méditerrané : Un projet démesuré pour les Verneys !

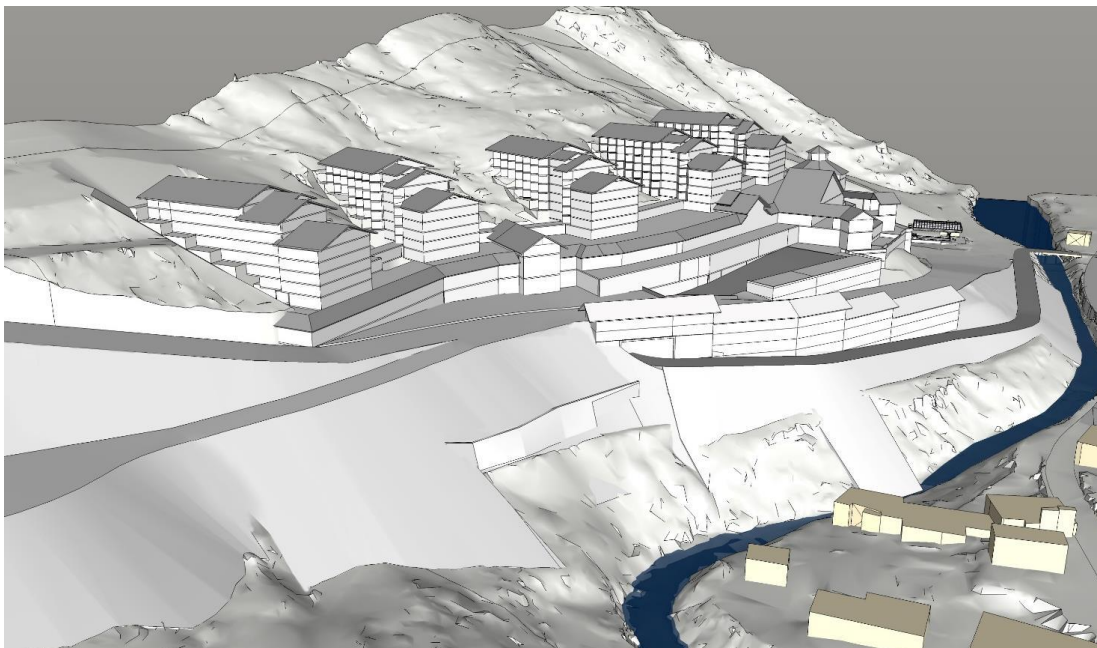
De quoi s'agit-il ? La municipalité a voté le 21 janvier 2019 l'implantation d'un village Club Méditerranée aux Verneys. Un dossier UTN (Unité Touristique Nouvelle) a été déposé. Il sera validé en Mai par le préfet, après l'information du public du 11 Mars au 11 Avril (dossier et registre en mairie). Avant la fin des vacances, nous souhaitons vous informer sur ce projet qui nous semble **incompatible avec l'espace disponible aux Verneys**.

Un projet gigantesque: Le plan de masse et la vue architecturale sont clairs. Voici quelques chiffres :

- Un énorme complexe s'étageant sur 10 niveaux (soit environ **30 mètres entre les points bas et haut**)
- 5 gros bâtiments principaux reliés par une "barre" de **4 niveaux** semi-enterrés s'étalant sur **266m de long**
- Une surface de plancher de 48 000m² et 5000 m² de terrasses (soit **~10x le nouveau bâtiment UCPA**)
- Une emprise au sol de 9,4 ha (**2 x le plat des Verneys** entre la Soupière et le pré Malin= 4.7ha).
- Un total de **1460 lits**: 1050 lits touristiques + 410 lits pour le personnel: Plus que les valloirins permanents
- Volume des déblais = 100 000m³ (un tas de **10m x 10m x1 kilomètre de long!** Où ira cette terre ?)



Comment le projet est-il motivé? La municipalité justifie ce projet de 100M€ pour des motifs économiques (400 emplois dont une majorité de saisonniers), un taux de remplissage annoncé de 85% permettant une extension du domaine skiable vers la Plagnette, la possibilité pour la station d'accéder à une clientèle internationale et développer la station.



Ce qui pose questions :

- **Des emplois pour qui ? La plupart des employés viendront de l'extérieur** et seront logés sur place. Les clients du Club, on les comprend, profitent principalement des activités "tout compris", des restaurants et magasins intégrés. Dans ce contexte, les retombées économiques ne seront pas vraiment à la hauteur de la dégradation du paysage et des charges pour la collectivité. Citons 1.7M€ de coût d'infrastructure, 270K€ de frais récurrents mais quid des coûts cachés dus à la hausse de la fréquentation touristique (SEMs, routes)?
- **Une extension du domaine et une montée en gamme mais pour quelle pérennité ?** Etendre le domaine c'est bien, mais maintenir ce qui existe ce serait mieux ! Restons réaliste ! Le Club indique que 60% de sa clientèle est internationale et vient de tous les continents. Mais à l'heure du réchauffement climatique, **tout cela est-il durable ?** Est-il viable de venir de l'autre bout de la planète en avion pour une semaine et pour le plaisir? Certes le club fait son métier d'opérateur. Il fait miroiter la manne économique pour obtenir des avantages de la collectivité. Mais, ultérieurement, si conditions changent, il n'hésitera pas à s'en aller en laissant des locaux inadaptés à relouer ou revendre à la découpe. Exemple : Valmeinier, Les 2 Alpes, Chamonix. A ce jeu c'est la collectivité qui prend tous les risques et qui devra gérer les problèmes ultérieurs.
- **Des clubs toujours plus grands mais quel respect paysager ?** Le club s'oriente vers des villages d'au moins 1000 lits afin d'offrir un large éventail de services. Mais pour **quelle intégration paysagère** dans des hameaux de montagne dont il double la taille ? est-ce un bon choix pour une station village comme Valloire?
- **A Valloire, est-ce que le problème de l'eau a été bien analysé ?** La production d'eau de la source de la Clapière en condition normale est annoncée à 3120 m³/jour (chiffre 2011 non réactualisé malgré la sécheresse). Il est acté que, avec une consommation moyenne de 150l par lit par jour, la station ne peut guère dépasser 20 000 lits. Le dossier UTN annonce une capacité de 16 329 lits en 2017. Or le PLU de 2007 annonçait déjà pour 1999 16 600 lits ! Et depuis lors, c'est plus de 6 000 lits qui ont été construits ! Cherchez l'erreur ! Ce qu'il y a de sûr c'est qu'avec ce projet, la ressource "Eau" va être en tension. La station devra compter sur une augmentation de la "sous-fréquentation" pour éviter la rupture. Un comble ! Comment le SEM peut-t-elle envisager plus d'enneigement artificiel ? Plus inquiétant : **que se passerait-t-il si la ressource en eau devait diminuer** avec la disparition du glacier de la Clapière et la sécheresse en cours ?

Ce que nous pensons : Nous ne sommes pas contre le développement mais encore faut-il qu'il reste **raisonnable**. Ce n'est pas le cas de ce projet. Si comme nous, vous pensez qu'un projet de cette taille ne doit pas voir le jour aux Verneys, rejoignez [notre association \(adhésion en ligne sur http://vnea.net\)](http://vnea.net). Restez silencieux ou ne rien faire, c'est l'accepter. [Signez notre pétition en ligne](#). Nous comptons sur votre soutien !